

Compte-rendu de la Réunion du 20 octobre 2005

Mairie de Montpellier et le logiciel PSU:

Franck Tourrel s'en occupe toujours. Le devis s'élève à 10 000 € et concerne :

- la moulinette
- une ½ journée par crèche d'installation
- une ½ journée de formation

Franck a contacté M. Sarrazy qui peut financer à 100% ce devis et financer 6 PC à 100%.

Pour cela, il faut un dossier sur le nom d'une crèche et ce sera la Souris Verte, car Franck s'occupe de faire des devis et de déposer le dossier d'ici 15 jours. Le dossier sera traité le 1^{er} décembre 2005.

Accroche-cœur, les Lutins, la Bambinerie, la Ribambelle, la Souris Verte, les Bambins du Lez...

D'autre part, M. Fayol de la Mairie qui s'occupe de la licence de ce logiciel peut l'étendre au département si des crèches le souhaitent. M. Sarrazy peut faire quelque chose à ce niveau.

Formation :

Michel Grellier, trésorier de la crèche Nuage et Polochon de Bédarieux, voudrait que l'on se concerte pour voir quelle formation intéresse les crèches.... Il fait une étude à la CFDT et essaie de voir si ce syndicat peut nous aider en appuyant nos souhaits.

D'ailleurs, c'est lui qui avait envoyé un questionnaire sur le personnel des crèches et il faut penser à lui envoyer pour qu'il puisse faire une étude la plus pertinente possible.

CAF : Suite à la réunion du 12 Septembre, le collectif a envoyé un courrier à la CAF. Nous avons demandé une réunion sur la PSU et les problèmes liés à sa mise en place, avec en particulier le désir d'une harmonisation entre les crèches pour le nombre total de semaines de congé par an (fermeture crèche + congé parents). Nous attendons la réponse de la CAF.

PMI : Les intempéries de début Septembre avaient fait naître des questions de sécurité et de protocole à respecter (évacuation des enfants et du personnel). Le collectif a envoyé un courrier à ce sujet à la PMI. Pas encore de nouvelle pour l'instant.